

Scolaire

Mise en place d'études surveillées dans les écoles

Depuis le lundi 19 septembre, les études surveillées ont débuté dans chaque école élémentaire.



Ce dispositif est ouvert en priorité aux enfants de niveau CE1 à CM2, le niveau CP est accueilli uniquement s'il reste des places disponibles. Intégré à l'accueil périscolaire, les études surveillées se déroulent en fonction du rythme des enfants. De 16h30 à 17h, les enfants goûtent puis de 17h à 18h, ils révisent les leçons. À 18h soit les enfants rentrent chez eux ou réintègrent l'accueil de loisirs qui est ouvert jusqu'à 19h maximum.

Les groupes sont constitués de 15 élèves maximum afin que l'intervenant soit réellement disponible pour faire réviser les leçons de l'ensemble des élèves présents.

Le personnel encadrant est soit des enseignants travaillant dans les écoles de la ville ou soit des étudiants se destinant à devenir professeurs des écoles. Dans ce dernier cas, leurs interventions en études surveillées permettent de mettre en pratique des acquisitions théoriques et participent ainsi à les accompagner dans leur formation. Actuellement, il existe un groupe au sein de l'école « Les Charvaux », à l'école « Saint-Exupéry » et à l'école « Le Parc », deux pour l'école « Denouval ».

En fonction de l'organisation et des demandes, il est pressenti l'ouverture de groupes supplémentaires sur différentes écoles, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou auprès de l'école de votre enfant. ▶

Le pont de l'Ascension effectué dans les écoles de la ville

L'arrêté départemental du 21 juin 2011, modifie le calendrier de l'année scolaire en faveur du pont de l'Ascension : les cours du vendredi 18 mai seront reportés au mercredi 9 mai 2012 toute la journée dans les écoles élémentaires et maternelles publiques. Les élèves feront le pont de l'Ascension, le vendredi 18 mai 2012 et ne sera donc pas travaillé. Dans les établissements scolaires du 2^e degré, les cours du vendredi 18 mai seront reportés au mercredi 2 mai après-midi et au mercredi 9 mai après-midi. ▶

Le Point Information Jeunesse

Le bon plan pour les 16-25 ans !

Le Point Information Jeunesse situé au Centre Louise-Weiss est un lieu d'informations et de ressources pour tous les jeunes : un lieu d'échanges, de services et d'actions touchant tous les domaines.



En ce début d'année scolaire, toute l'équipe du Point Information Jeunesse est à disposition des jeunes pour les aider à faire des choix et les accompagner dans leurs démarches. Les animateurs sont tous compétents pour aider les 16 - 25 ans dans leur recherche d'un emploi étudiant ou d'un stage,

la recherche d'un logement, un appui dans les démarches administratives (formulaire CAF, formulaire bourse étudiante,...), etc... Le PIJ propose également des services spécifiques comme le baby-sitting (mise en relation familles - jeunes). « Le PIJ est un lieu ouvert aux jeunes, gratuit, où ils peuvent venir chercher tous les renseignements dont ils ont besoin et poser toutes les questions qui les préoccupent » explique Erwan Guillotin, directeur de la Jeunesse et de la Cyber-base. ▶

▶ **Renseignements :**
Point Information Jeunesse
Centre Louise-Weiss
57, avenue des Robaresses
Animatrice : Hélène Pernak
Tél. : 01 39 74 78 32
Email : pij@andresy.com

Accueil Onz17 : c'est le moment de s'inscrire !

VACANCES DE LA TOUSSAINT inscriptions à partir du mercredi 12 octobre, 14h. Programme disponible à partir du 7 octobre au Service Jeunesse, sur le panneau du collège, sur le site de la ville et sur la page Facebook « Andrésy jeunesse ». ▶

▶ **Renseignements :**
 N'hésitez pas à contacter un membre de l'équipe d'animation ou le responsable de la structure : Hicham Salek au 01 39 74 77 51.

Cyber-base

Un espace informatique pour tous

La Cyber-base est un espace d'accès à internet et d'initiation à l'informatique et au multimédia.

Les animateurs accueillent tous les publics à partir de 12 ans, débutants ou initiés. « Ce lieu n'est pas destiné qu'aux jeunes, bien au contraire, nous avons beaucoup de seniors dans nos ateliers et aussi des enfants, parents, demandeurs d'emploi, etc... » précise Julien Flichy, animateur de la Cyber-base depuis décembre 2010, « l'accès y est libre pour l'utilisation du matériel, nous proposons, sur réservation, des ateliers en petits groupes ou spécialisés en fonction des demandes, nous sommes ouverts aux sollicitations des utilisateurs ».

N'hésitez pas à consulter le site de la ville, rubrique Cyber-base, pour vous renseigner sur les tarifs et les ateliers. ▶



▶ **Cyber-base**
Centre Louise-Weiss
57, avenue des Robaresses
Tél. : 01 39 74 78 34
Accès libre
(hors vacances scolaires) :
les mardi et jeudi
de 10h à 12h30 et 14h à 18h,
mercredi de 15h30 à 19h,
vendredi de 10h à 12h30
et 16h à 18h,
le samedi de 14h à 19h.
Pendant les vacances scolaires,
la Cyber-Base est ouverte du lundi
au vendredi de 15h30 à 19h.
Horaires des ateliers
(hors vacances scolaires)
le vendredi de 14h à 16h
et le samedi de 10h15 à 12h15,
sur réservation, place limitées



26, quai de l'Oise - BP n°6 - 78570 ANDRESY
 ☎ 01 39 70 20 00



Fax : 01 39 75 15 31
 E-mail : sefo@spie-sefo.fr
 www.sefo-eau.com

HORAIRE D'OUVERTURE
 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

La SEFO obtient la double certification




Remise de la double certification ISO 9001 et ISO 14001 par M. LE DOURNION, Délégué régional de la France AFNOR Groupe, à M. GERMAN, Directeur de la SEFO.

Dans une démarche d'amélioration constante de la qualité globale de ses services, la SEFO a obtenu le 9 juin 2009, la double certification ISO 9001 & ISO 14001 sur ces métiers qui sont : la production et la distribution de l'eau potable, la collecte des eaux usées, la gestion du patrimoine, l'accueil et le service aux clients.

La certification ISO 9001 homologue l'engagement de la SEFO sur la qualité du service et l'amélioration des prestations.

La certification ISO 14001 homologue l'engagement de l'ensemble des collaborateurs de la SEFO pour la préservation de l'environnement.

Ces engagements ont été reconnus et certifiés par un organisme extérieur et indépendant, l'AFNOR CERTIFICATION (Association française de normalisation).

Partenaire d'Andrésy pour l'animation de la ville et la saison culturelle.

Ouverture de la Saison culturelle

Un show inoubliable de Garnier et Sentou

Ce vendredi 16 septembre, fut une soirée inoubliable à l'Espace Julien-Green ! Les humoristes Garnier et Sentou ont conquis le public venu nombreux pour assister à la présentation de la saison culturelle.



Devant une salle comble, plus de 550 personnes, le duo de choc, Garnier et Sentou a dévoilé ses meilleurs sketches, révélant tout leur talent et leur complicité. Auparavant, Isabelle Madec, Maire-adjointe déléguée à la Vie Culturelle et à l'Animation de la ville, en compagnie de toute l'équipe du service culturel, avait présenté les grandes lignes de la programmation de cette nouvelle saison. « Une saison culturelle variée, permettant à chacun de trouver son bonheur »

et d'ajouter« une programmation ajustée à différents publics, adultes, adolescents, enfants, proposée à l'Espace Julien-Green, mais aussi hors les murs, dans le cadre de récitals et de concerts ».

Un programme réjouissant, qui ne devrait même plus vous faire hésiter à réserver et à acheter vos places dès maintenant ! ▶



Vendredi 21 octobre à 21 h

Les Yeux Noirs, un concert génial en perspective !

Après un mois d'octobre passé sur les scènes du Japon et de Corée, les Yeux Noirs feront une escale attendue à Andrézy, le 21 octobre sur la scène de l'Espace Julien Green, avant de reprendre la route vers Lyon pour le Festival des Musiques Juïves...

Depuis 1992, et avec plus d'un millier de concerts autour du monde, Les Yeux Noirs continuent leur périple tzigano-rock et yiddish-pop ! Un voyage épique dans un monde hors frontières, flamboyant et grisant. Une aventure au pays des Roms et des poètes ! Le groupe Les Yeux Noirs a été créé par Eric et Olivier Slabiak. Avec un premier prix du Conservatoire Royal de Bruxelles en poche, les deux frères courent les différents cabarets et restaurants où se jouent les musiques d'Europe de l'Est. Ils y apprennent leur métier et le vaste répertoire tzigano et yiddish dont ils se sont pris de passion, passion communiquée par leurs oncles, eux-mêmes musiciens. Léo le violoniste a longtemps joué avec Joseph Reinhardt et Charlie, à la contrebasse, a accompagné Django.



concerts à Paris au Sentier des Halles, puis au Théâtre Trévisse et à l'Européen. Leur formation instrumentale est alors acoustique : deux violons, un violoncelle, un accordéon, une guitare et une contrebasse. Après l'Européen viendront le Trianon, l'Olympia, la Cigale, le Cirque d'Hiver, l'Elysée Montmartre, le Théâtre des Champs Elysées, le Palais de Congrès (en première partie de Claude Nougaro), le Théâtre du

Châtelet, la salle Gaveau, l'Alhambra... En dehors des scènes parisiennes, Les Yeux Noirs tournent aussi en France et dans le monde. Depuis 1993, les Yeux Noirs se sont produits sur les scènes du monde entier, dans les cinq continents. En 2001, le groupe entame une prestigieuse carrière aux Etats-Unis, avec plus de 250 concerts en huit ans. En 17 ans, Les Yeux Noirs ont donné près de 1200 concerts, et ont notamment été invités à se produire sur les scènes les plus prestigieuses. Ils nous réserveront encore bien des surprises sur la scène de l'Espace Julien-Green. ▶

► Renseignements :

Les Yeux Noirs
Le vendredi 21 octobre à 21 h
Espace Julien Green / Tarif S
Réservation au 01 39 27 11 00 /
www.ticketnet.fr et www.fnac.com



Autour du monde...

Dès la sortie de leur premier album en septembre 1992, les Yeux Noirs se produisent pour de longues séries de

Île Nancy

Quand culture et loisirs rassemblent plus de 35 000 visiteurs !



La ville d'Andrézy aurait-elle trouvé au cœur du Parc Naturel de l'île Nancy la formule pour attirer les curieux de toute l'Île-de-France. Les Andréziens sont déjà conquis depuis longtemps par l'île Nancy, ils l'ont été encore plus cette année avec l'ouverture de la Passe à poissons et son alliance inédite mais vertueuse avec l'exposition Sculptures en l'île - Balades en Yvelines. aujourd'hui, avec plus de 35 000 visiteurs sur les six mois d'exposition, les Andréziens sont devenus de véritables porteparoles de l'île Nancy puisqu'ils sont

désormais fiers de la faire découvrir par leurs amis et autres familles. « C'est la réussite d'une ambition et d'une volonté qui allient sculpture contemporaine et découverte écologique au cœur d'un lieu exceptionnel en Ile de France », explique Hugues Ribault, et d'ajouter que : « la venue d'un artiste majeur comme Claude Lévêque a permis de donner une autre dimension à notre exposition et plus largement à notre île et à notre volonté de développement touristique ». La ville d'Andrézy se doit aussi de partager ce succès avec ses partenaires fidèles, la Société des Eaux de Fin-d'Oise et le Conseil général des Yvelines dans le cadre de Balades en Yvelines. Sous l'égide de la Maire-adjointe déléguée à la Vie Culturelle, Isabelle Madec, les services de la ville préparent déjà l'exposition de 2012, et l'invité d'honneur a été conquis par le lieu puisque c'est Didier Marcel, récemment à l'affiche du Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, qui sera le chef de file de la prochaine exposition. ▶

Croisière en Poésie

60 privilégiés pour l'ouverture du Festival Poés'Yvelines



Dimanche 25 septembre, dans le cadre de l'ouverture inaugurale du festival « Poés'Yvelines », 60 privilégiés ont eu l'opportunité de faire une croisière sur le Confluent, puis un arrêt sur

l'île Nancy pour un verre de l'amitié. Une dizaine d'artistes ont fait une lecture de poèmes, accompagnés par la contrebasse d'Hervé Czak et du saxophone d'Olivier Pellaud, tous deux professeurs de jazz à l'école de musique et danse Ivry-Gitlis. Une manifestation préparée conjointement par la bibliothèque municipale d'Andrézy et la Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec le soutien du Conseil Général des Yvelines. Le festival se poursuit dans le département jusqu'au 9 octobre. ▶



Dédicace

L'Andrésienne, Gisèle Augustin Bellahsen dédicacera son dernier ouvrage « Le flacon brisé » à la librairie Point Virgule, 54 bd Noël-Marc, le samedi 15 octobre 2011 à partir de 10 heures. ▶

Succès pour les Journées du Patrimoine



Les Andréziens aiment leur patrimoine architectural et culturel et cela se voit. Lors des journées européennes du patrimoine, ce ne sont pas moins de 150 personnes qui ont profité des croisières organisées par la ville et commentées par les passionnés très éclairés du Club Historique d'Andrézy. Beau succès aussi pour les balades dans la ville commentées et pour les visites de l'Eglise. Les Journées du patrimoine ont un véritable sens dans notre commune. ▶

Rendez-vous

L'Amicale des Beaux arts organise son 35^e salon

À l'occasion du 35^e salon de peintures et sculptures, les amateurs d'arts pourront découvrir une soixantaine d'exposants et un invité d'honneur amoureux des beaux paysages et des régions typiques de France, Lucien Gondret.



Cette année, l'association de l'Amicale des Beaux-arts, présidée par Michel de Ruyck installe son salon du 29 octobre au 6 novembre 2011, à l'Espace Julien-Green, où se retrouveront une soixantaine d'exposants de tous les genres, soit 200 œuvres à venir admirer. Ouvert à tous, le salon est placé cette année sous le parrainage de Lucien Gondret, invité d'honneur. Ce peintre autodidacte, expose ses œuvres depuis plus de quarante ans en France ainsi qu'à l'étranger où il a remporté de nombreuses distinctions. Il a passé son enfance et sa jeunesse à Chars (Vexin) influençant son œuvre vers la nature, les villages typiques et les paysages de nos contrées.

Un salon où chacun pourra venir indiquer l'œuvre qui lui plaît le plus, l'artiste remportant le plus de votes sera récompensé. ▶

► **Renseignements :**
35^e salon de peintures et sculptures du 29 octobre au 6 novembre 2011
Espace Julien-Green (Entrée libre)
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 15h à 19h
Le week end de 10h à 12h et de 15h à 19h
Clôture du vote du public le samedi 5 novembre à 19h
Vernissage : samedi 29 octobre à partir de 17h

JUSQU'AU 15 OCTOBRE 2011

Le conseil malin de Sébastien FOLIN

«Fenêtres et volets, la plus naturelle des isolations.»

-100 € par FENÊTRE*
-100 € par VOLET*

MAGASIN D'EXPOSITION 150 m
Chanteloup-les-Vignes

BOUTIQUE D'EXPOSITION

Fenêtres Stores - Volets

- Portails
- Portes de garage
- Alarmes
- Terrasses en bois
- Mobilier de Jardin et Parasols
- Placards et Cloisons

A VOTRE SERVICE DEPUIS 24 ANS

Ecoparc des Cettons - 3, rue Panhard et Levassor 3, quai du Pothuis
 78570 Chanteloup-les-Vignes - Tél. : 01 39 74 86 16 95300 Pontoise - Tél. : 01 34 25 97 97
 e-mail : accueil@lcsm-fr.com www.lcsm-fr.com

Bababoum et Dracula

Une belle récompense pour Bababoum

Durant de nombreux mois, Andrézy a accueilli deux danseurs se préparant assidûment pour le nouveau spectacle de Kamel Ouali : « Dracula, l'amour plus fort que la mort ». Le chorégraphe a fait confiance à l'association andrésienne Bababoum.



Pour le casting de cette nouvelle comédie musicale, quelques 3000 candidatures ont été reçues, des milliers de pages de sites ont été regardées et écoutées, près de 900 artistes ont été choisis puis auditionnés sur scène... Au final, ils ne sont que cinquante privilégiés à danser sur la scène du Palais des Sports dont Cécile, 25 ans et Roman, 30 ans, deux artistes qui réa-

lisent l'ensemble des aériens du spectacle. L'association Bababoum, créée en 2002 par les Andrésiens Laurence et Gabriel Dehu, deux professionnels de gym et chorégraphie aérienne, encadre et accompagne des artistes pour des créations et des spectacles internationaux. Un encadrement dont Cécile et Roman ont bénéficié. Les deux artistes sont très heureux et fiers de cette aventure, et ont enchaîné les répétitions cinq jours par semaine de 8 h à 18 heures au Centre Louise Weiss. « Tout c'est très bien déroulé, la coordination entre la production, l'équipe, Kamel Ouali avait pris son temps pour faire son choix et cela a marché » indique Gabriel Dehu. Vous pourrez découvrir les deux membres de l'association dans Dracula à partir du 30 septembre sur la scène du Palais des Sports. ▶

Aviron

Encore un Podium pour le Cercle d'Aviron du Confluent



C'est une très belle saison qui s'est achevée pour le collectif compétition d'Aviron d'Andrézy. Après de très bons résultats à la Coupe de France en mai à Gérardmer, cap sur les championnats de France cadets, en juillet à Vichy. Les résultats ont été à la hauteur de leurs attentes.

Léa Parodi et Julie Voirin ont décroché la médaille de Bronze en double Cadettes. De très bons résultats aussi pour le Quatre Cadets garçons, composé de Vincent de Cagny, Pierre Ollivier-Lamarque, Matthieu Gropallo et Pierre Lafort qui sont arrivés premiers de la Finale B ; et pour finir la très belle prestation de Lou Remy qui, pour sa première année en Skiff Cadette est arrivée 5^e de la Finale C. Ces très beaux résultats ont été possibles grâce à leurs entraîneurs, Christophe Parodi et Yves Arfeuille qui les accompagnent et les soutiennent depuis leur début. Leurs compétences et investissements doivent être ici remerciés. ▶

André Miramont honoré par la médaille de l'Assemblée Nationale



C'est une figure de la ville d'Andrézy qui a été honoré lors de la Fête du Sport, le 24 septembre dernier. André Miramont, instituteur bien connu des Andrésiens à l'école élémentaire de Denouval et aux Marottes et qui préside aujourd'hui le nouveau club Andrézy Athlétisme, a été mis à l'honneur par notre Député Arnaud Richard. Pour son dévouement et son action bénévole auprès de nombreuses associations, comme le Club Historique d'Andrézy, les Restos du Cœur, l'Office Municipal des Sports et aujourd'hui Andrézy Athlétisme, il mérite la reconnaissance de la médaille de l'Assemblée Nationale. ▶

Erratum

Une petite erreur s'est glissée dans le Guide pratique de la ville 2011-2012, page 107, le numéro de téléphone de l'association « Cercle de Hatha Yoga de Seine et Oise » (CHYSO) est le 01 39 70 95 58. ▶

Ensemble Pour Andrésy

Le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF), géré et présidé par Monsieur Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil régional d'Ile-de-France, est la seule autorité compétente en matière de transports, en Ile de France. Ni le département, ni les intercommunalités, ni les communes ne peuvent intervenir sur les tarifs ou les fréquences des lignes de bus ou de trains sur notre région ; Il est à noter que seule l'Ile de France se trouve dans ce cas de monopole, désastreux pour les usagers !

En outre, la mauvaise gestion de cette assemblée l'a conduite, depuis le 1^{er} juillet dernier, à prendre des mesures injustes et irréfutables pour toutes les personnes utilisant le réseau des transports franciliens mais encore plus pour les parents d'enfants scolarisés et notamment pour nos enfants scolarisés au collège Saint-Exupéry d'Andrésy.

En effet, la majorité socialiste et écologiste du Conseil régional a voté une nouvelle règle d'éligibilité d'attribution des cartes de transports scolaires très contestée et contestable, puisque pour les collégiens qui habitent à plus de 3 kilomètres du Collège Saint-Exupéry d'Andrésy, le tarif est de 68 euros pour l'année (diminué par une augmentation de la subvention du Conseil général des Yvelines) alors que si l'enfant habite à moins de 3 kilomètres l'abonnement sera

de 565,29 euros. Or, aujourd'hui, nous avons, comme la majorité des communes, des enfants d'Andrésy qui habitent dans des quartiers situés à moins de 3 kms du collège et qui doivent payer cette somme INABORDABLE ! Quelle injustice !!!! Politique anti-familiale et anti sociale de la Région confirmée de manière générale, par une hausse des tarifs des transports en Ile de France avec une augmentation du pass navigo de presque 10% pour certaines zones, une carte Imagin'r (pour les étudiants) à plus de 600 euros pour les Andrésiens devant faire leurs études sur Paris et tout cela avec un service en constante dégradation.

Avant de vouloir faire faire des économies au Syndicat des Transports d'Ile-de-France, dont il est Président, et ce au détriment du développement des transports en commun, Monsieur Huchon ferait mieux de faire des économies sur les dépenses de son cabinet.

Les exemples de contre sens politiques en matière de transports développés par le Conseil régional d'Ile de France sont nombreux et dénués de sens : Comment accepter ce double traitement des enfants d'Andrésy qui pour une référence de kilométrages totalement arbitraire favorise par cette discrimination l'utilisation de la voiture pour aller au collège ? Quel bel exemple de

développement durable !!! Comment accepter que les Andrésiens attendent toujours, depuis plus de deux ans, de nouvelles extensions d'horaires le matin et le soir sur les lignes de bus régulières qui desservent notre commune...

Silence radio du STIF, les décisions ne se prennent pas et les Andrésiens sont aujourd'hui pénalisés par une majorité régionale inefficace : des élus méconnaissant complètement les problèmes yvelinois, qui se réfugient derrière de grands slogans vertueux mais qui parallèlement mènent une politique inégalitaire, contre le développement durable et qui ne favorisent absolument pas le développement des transports publics tant réclamé par nos concitoyens.

A quand une réaction de la Région et de son Président Jean-Paul Huchon, qui part l'intermédiaire de campagnes de publicité tapageuses et nombreuses, fait une promotion inexacte des transports en commun en Ile-de-France... La Région n'est vraiment pas à l'heure de la révolution des transports en commun tant annoncée mais jamais mise en pratique. ▶

Les Elus du groupe « Ensemble Pour Andrésy »

Andrésy avec vous

Faute d'arguments pertinents et constructifs, le groupe d'opposition municipale Andrésy Citoyenne utilise l'injure et la calomnie en plein Conseil municipal. Quelques soient les différences de vues, les élus du groupe Andrésy Avec Vous estiment qu'il est totalement inapproprié et choquant de la part d'élus de la République, qui plus est, en séance publique, d'utiliser ce genre d'invectives.

Traités de « Béni Oui Oui » par l'opposition et en particulier par Madame Laurence Wastl (suppléante du Conseiller général de notre canton), ils souhaitent rappeler que depuis leur élection en mars 2008, ils ont choisi la discussion, dans un climat constructif et serein, afin

de contribuer à trouver les meilleures réponses aux projets proposés par le groupe majoritaire Ensemble Pour Andrésy.

Il est sûr que cela n'est pas la choix du groupe Andrésy Citoyenne qui pratique l'opposition systématique et les attaques judiciaires incessantes, stériles, inefficaces et dispendieuses comme le montre la validation du budget 2009 par la Chambre régionale des comptes après deux ans de procédures.

A titre d'exemple, ces élus ont notamment voté contre la construction du parc des Cardinettes et du complexe Stéphane Diagana deux éléments structurants et nécessaires aux associations sportives et à nos collégiens et

élèves alors qu'ils attaquaient en justice un budget parfaitement préparé. Quel est le but de ce type d'agissement ? Dominique Coudoux et Michel Marqué poursuivront donc leur action d'échange, de partage et de co-construction avec le groupe Ensemble Pour Andrésy afin de défendre l'expression de leurs électeurs et pour le bien des Andrésiens.

C'est pour cela que nous portons bien notre nom d'Andrésy Avec Vous. ▶

Michel Marqué et Dominique Coudoux
Elus du Groupe « Andrésy Avec Vous »
Email : lully-marque@wanadoo.fr

Opposition Andrésy Citoyenne

Quand le maire bafoue les décisions de justice :

Malgré ses condamnations par la justice pour non respect des droits des élus de l'opposition, M. Ribault persiste et propose deux tribunes de la majorité (JUMP et NC) dans le journal municipal de septembre 2011, monopolisant la page normalement exclusivement dédiée à la tribune du groupe d'opposition. Le jugement qui condamne le maire est clair : l'espace d'expression de l'opposition doit lui être spécifiquement dédié. M. Ribault viole délibérément les décisions de justice.

Il faut savoir que seule Andrésy au sein de l'interco ne respecte pas la loi : Carrières, Chanteloup, Triel et Verneuil ne publient qu'une seule tribune - celle de l'opposition ! Dans leur tribune illégale de septembre, la majorité remet en cause les décisions du juge car le règlement intérieur condamné était le même que celui de 1995, quand M. Ribault était dans l'opposition. Mais la majorité semble ignorer que la loi, depuis, a changé !

De plus, le maire nous impose de rendre notre tribune 10 jours avant la publication du journal afin de pouvoir nous répondre dans le même numéro. Pratique déjà condamnée par les tribunaux ! M. Ribault compte t-il remporter un second Bonnet d'âne national en 2012 ?

Nous avons été directement attaqués aussi par l'autre groupe de la majorité des 2 élus Coudoux et Marqué. Il faut rappeler qu'ils ont été élus sur une liste MoDem avant de tourner casaque et de rejoindre la majorité. Ces deux élus ont voté toutes les délibérations du maire, sans poser de questions ni proposer quoi que ce soit. Ils n'ont plus aucune légitimité pour leurs électeurs.

Nous dérangeons car nous proposons des alternatives à la gestion désastreuse de l'équipe Ribault, sanctionnée par les dernières cantonales. Un exemple : depuis 2008 nous proposons, en vain, l'instauration du quotient familial dans les tarifs communaux.

Forum des associations – le fait du Roi :

En son temps, un journal satirique avait caricaturé une Maire d'Andrésy en *Moi-Jeanne*. Cette personne inspire encore largement notre maire actuel, que nous pourrions rebaptiser Hugues Roi.

L'organisation du dernier forum des associations démontre largement cette affirmation. Dans la rue, un « forum des refusés ». Des associations refusées parce qu'officiellement, elles ne rentrent pas dans les critères de sélection du forum des associations.

Le règlement intérieur de ce même forum est à ce sujet très clair : il est ouvert à toutes les associations « dont l'objet est sportif, culturel, scolaire, social ou environnemental ».

• Pourtant le COPRA 184, qui se bat contre la A104 sur notre territoire et ses 120.000 véhicules/jour, est refusé au forum d'Andrésy. Comme par hasard, cette position est opposée à celle de M. Ribault qui a toujours été un ardent défenseur des routes en souhaitant ce prolongement et en ayant voté le futur pont Achères/Denouval qui surplombera les berges de Seine et les immeubles d'Andrésy.

• Pourtant, la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) qui alerte régulièrement les citoyens sur les abus et dangers dans notre démocratie, est exclue du forum. Comme par hasard, la LDH a participé très activement au Collectif d'Étude et de Réflexion sur la Vidéosurveillance à Andrésy qui a pris des positions très fermes contre le projet de vidéosurveillance de la mairie sur les berges, qu'aucun riverain ne désire. Andrésy est la seule ville yvelinoise à exclure la LDH de son forum.

• Pourtant, l'association Sauvegarde des Coteaux de l'Hautil, qui propose de faire des Coteaux d'Andrésy une zone naturelle et pédagogique d'exception pour que nous

puissions profiter encore longtemps de ce poumon vert, est exclue du forum. Comme par hasard, cette association a pris position contre le projet d'urbanisation de M. Ribault sur les Coteaux. Le maire a refusé d'inscrire l'association dans le guide de la ville.

• Deux autres associations locales ne demandent plus leur adhésion car exclues depuis plusieurs années sans motif valable : Andrésy-Qualité-Pour-Tous et l'ADARG (Andrésy rive gauche).

À ceux qui pourraient penser qu'il s'agit d'une coïncidence, nous affirmons qu'il s'agit là d'une volonté délibérée de la part de la majorité municipale d'écarter du forum les associations qui « dérangent », quitte à s'essuyer sur leur propre règlement. Dans aucune autre commune de l'interco, les associations sociales et environnementales ne sont exclues.

Rappelons tout de même à la majorité municipale que le forum était, dans la Rome Antique, le lieu privilégié du débat public. Andrésy se doit d'être une ville ouverte et d'accueillir toutes les associations sans discrimination aucune. M. Ribault préfère une ville qui exclue les associations et qui exclue les Andrésiens des ateliers de travail Agenda 21. Nous apportons un plein et entier soutien à ces associations et à leur combat en faveur du débat public sur Andrésy. ▶

Michèle Château – Julien Besnard
– Stéphanie Langlois – Patrick Quartier
– Laurence Wastl
andresycitoyenne@yahoo.fr

Agenda



Samedi 8 octobre

Accueil des nouveaux andrésiens
Promenade sur la Seine suivie d'un verre de l'amitié à l'Hôtel de ville de 9h45 à 12h15
Renseignements et inscriptions à l'accueil de l'Hôtel de ville ou par téléphone au 01 39 27 11 00

Samedi 15 et dimanche 16 octobre

Stage de danse classique avec Alexandre Carniato, danseur à l'Opéra national de Paris

Espace Saint-Exupéry
Renseignements et inscriptions auprès de l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis.
Tél. 01 34 01 11 68 ou par mail à musique-danse@andresy.com

Dimanche 16 octobre

La Soupe par la Compagnie Pipa Sol Chalet de Denouval, 17h
149, rue du Général-Leclerc
Réservation conseillée
Tél. : 09 53 88 32 20 ou au 06 63 82 92 44

Mardi 18 octobre

Journée du bien vieillir sur le thème de la santé
Espace Julien-Green
à partir de 14h30, entrée libre
Renseignements au CCAS au 01 39 27 11 30 ou par mail à ccas@andresy.com



Dimanche 23 octobre

Trocs & Puces d'Andrésy
Entrée libre, de 8h à 18h
Avenue du Général-de-Gaulle, bord de Seine



Du 29 octobre au 6 novembre
35^e Salon de l'Amicale des Beaux-Arts
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 15h à 19h et les week-end et jour férié de 10h à 12h et 15h à 19h
Renseignements : 01 39 74 19 69 ou 06 03 19 76 93

Du 7 au 19 novembre

Le conte sous toutes ses formes !
Exposition et animations
Entrée libre, Bibliothèque Saint-Exupéry
Renseignements : 01 39 27 11 60

Samedi 12 novembre

Broussai
À partir de 20h – Espace Julien-Green
Réservations et renseignements : À l'accueil de l'Hôtel de ville, par téléphone au 01 39 27 11 00
En ligne sur www.ticketnet.fr et sur www.fnac.com



Etat-civil

Bienvenue à

- Daniel Fasehun née le 17 juillet
- Shana Drumea née le 4 août
- Noa Robert né le 6 août
- Maëly Truong Chaigneau née le 6 août
- Bastien Rémule né le 7 août
- Tom Arnault né le 13 août
- Hugo Bénard né le 14 août
- Ivan Ledoux Ruiz né le 14 août
- Chloe Blanchard née le 19 août
- Romain Lereculy Lepesant né le 19 août
- Mélyne Allusse née le 20 août
- Wissal Lansary née le 20 août
- Louise Pittini née le 22 août
- Nils Brandenburg né le 26 août
- Liya Sarrazy née le 29 août
- Paul Favre né le 31 août
- Sébastien Anne né le 2 septembre
- Ayoub Fallous né le 2 septembre
- Kelvin Thalien-Gourdin né le 3 septembre
- Evan Tautou né le 6 septembre

Mariages

- Emilie Flary et Laurent Bar le 27 août
- Irene Widjaja et Nicolas Perelli le 27 août
- Iija Bargach et Stéphane Michaud le 2 septembre
- Carine L'Heureux et Benoît Lajoinie le 3 septembre
- Céline Brouck et Franck Kamelan le 3 septembre
- Lusinda Morgado et Thierry Lemaire le 3 septembre
- Laëtitia Lenglet et Laurent Mieusset le 17 septembre
- Anne-Laure Dufour et Maximilien Dumond le 17 septembre
- Laïla El Haddouti et Guillaume Richard le 17 septembre
- Virginie Ernault et Fabrice Cénier le 24 septembre
- Delphine Cléro et Bruno Hondelatte le 24 septembre
- Valérie Carrara et Philippe Minerot le 24 septembre
- Catherine Forbin et Emmanuel Watine le 24 septembre

Ils nous ont quittés

- Charlotte Mouge le 10 juillet
- Marcel Martin le 19 août
- Arlette Cousin le 25 août
- Claude Tissaud le 31 août
- Serge Le Brisze le 31 août
- Claude Austruy le 4 septembre
- Jeannine Audebert le 5 septembre
- Paulette Medjahed le 9 septembre

Infos Pratiques

Police secours	17
Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Mairie d'Andrésy	01 39 27 11 00
Centre antipoisons	01 40 37 04 04
Sos médecins	01 39 58 58 58
Commissariat de Police de Conflans	01 34 90 47 57
Gendarmerie	01 39 19 79 41
Police municipale	01 39 27 11 50
Sncf	08 36 35 35 35
Eau (sefo)	01 39 70 20 00
Urgence dépannage gaz	08 10 43 30 78
Dépannage électricité	08 10 33 30 78
Drogue / alcool / tabac	113
Enfance en difficulté (24h/24)	119
Jeunes violences écoute	08 00 20 22 23
Sida info service	08 00 84 08 00
Sos femmes battues	01 40 33 80 60
Croix-rouge	01 39 72 59 16
Urgences dentaires	01 39 51 21 21
Centre antibrûlures	01 42 34 17 60
France Alzheimer Yvelines	01 39 74 96 77
Hôpital de Poissy/ Saint-Germain-en-Laye	01 39 27 40 50
Préfectures des Yvelines de Versailles	01 39 49 78 00
La Poste	36 31

Tiss)Aia

MAILLE



E.LECLERC 
CONFLANS-STE-HONORINE

LES COLLECTIONS CHEZ E.LECLERC,
VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.